

La Belgique à nouveau sur le point d'enrayer la machine européenne

UE A cause de la N-VA, notre pays bloque un projet cher à Angela Merkel

► La Belgique s'apprête à bloquer, seule contre 27, l'introduction d'un seuil électoral pour les élections européennes en Allemagne !
► D'ultimes consultations auront lieu lundi, avant un conseil des ministres de l'UE mardi.

Vexer l'Allemagne, ce n'est évidemment pas la chose la plus habile à faire quand on a l'ambition d'être « dans le cockpit européen » avec Angela Merkel et Emmanuel Macron. C'est pourtant la désagréable situation dans laquelle se retrouvent la Belgique et son Premier ministre Charles Michel, héraut d'une ambition européenne renouvelée. Notre pays est en effet le seul État membre qui s'apprête à bloquer mardi prochain, lors d'un Conseil des ministres des Affaires européennes, un projet sur lequel l'Allemagne travaillait depuis 2014 : l'introduction d'un seuil électoral lors des élections européennes.

Inquiète de la multiplication de petits partis marginaux, d'extrême droite ou folkloriques, dont les résultats minimes aboutissent malgré tout à « gaspiller » quelques sièges au Parlement européen – 7 sur les 96 attribués à l'Allemagne dans l'assemblée actuelle –, Angela Merkel avait une première fois tenté d'introduire un seuil électoral dans son pays pour les élections européennes. Mais la Cour constitutionnelle a annulé cette loi, jugeant que pareille mesure devait être fondée sur le règlement électoral de l'UE. Or celui-ci ne prévoit pas de seuil plancher.

L'Allemagne a donc travaillé depuis la dernière élection européenne de 2014 à rallier les 27 autres États membres à une modification du règlement européen. Un travail fastidieux de

préparation, de négociation et de lobby auprès des autres États membres : c'est que l'unanimité est requise dans ce domaine. Tout ce processus a abouti à un compromis, qui consiste pour l'essentiel à introduire un plancher de 2 à 5 %, mais seulement dans les circonscriptions nationales dépassant les 35 sièges, soit uniquement pour les grands États membres. En pratique, le changement ne concernerait que l'Allemagne et l'Espagne, tous les autres grands pays ayant déjà introduit un seuil électoral dans leurs législations nationales. Et pour ce qui est de cette dernière, pas très demandeuse, le compromis a consisté à laisser la possibilité de ne pas introduire le seuil dès les prochaines élections de 2019, mais seulement en 2024.

Seulement voilà : en Belgique, la N-VA est catégoriquement opposée à cette nouveauté... qui ne concernerait pourtant pas notre pays. « Pour nous, le seuil électoral est une question démocratique », se défendait cette semaine auprès du quotidien *De Morgen* Sander Loones, député européen N-VA et vice-président de son parti. *S'il était introduit, un nombre intéressant de voix disparaîtrait du débat. Or nous en sommes des partisans par principe.* En clair : la N-VA se veut la protectrice des petites formations, comme elle en fut une elle-même avant de bondir en 2010 à près de 32 % de voix pour devenir le parti dominant en Flandre. Par ailleurs, argumente encore M. Loones, « on peut parfaitement régler cela au niveau national ». Sauf en Alle-

magne. Mais la N-VA ne se voit clairement pas dépanner les grands partis allemands, inquiets de laisser envoyer des néonazis au Parlement européen...

Les diplomates belges, sans sortir de leur réserve, avaient de la peine à camoufler leurs grise mine

Les diplomates belges qui, sans sortir de leur réserve, avaient de la peine à camoufler leurs grise mine indiquaient que « les discussions semblent se poursuivre » au niveau politique. Vendredi, le nouveau ministre allemand des Affaires étrangères Heiko Maas était en visite à Bruxelles auprès des dirigeants des institutions de l'UE, mais aussi chez son homologue

belge Didier Reynders (MR) : la modification de la loi européenne, qui devrait être adoptée mardi lors du conseil des ministres à Luxembourg, en a été le principal sujet bilatéral, nous est-il revenu. Et c'est peu de dire que « l'étonnement » exprimé diplomatiquement est un mot faible pour qualifier la réaction allemande au blocage belge...

Selon les informations du quotidien *De Standaard*, la N-VA aurait introduit un autre élément dans la négociation intrabelge : le relèvement de la participation des ministres des entités fédérées aux conseils des ministres européens. Une modification qui est inscrite dans l'accord gouvernemental de la coalition « suédoise » mais que, selon la N-VA, le MR tarde à organiser. Du côté de Charles Michel,

maître d'œuvre de toute négociation entre les partis de sa majorité, on ne souhaitait pas s'exprimer sur le sujet : signe pour le moins d'une certaine gêne, ou d'un espoir d'arranger les choses d'ici mardi. Côté N-VA, on nous indiquait que des « consultations » au sein de la majorité se tiendraient encore en début de semaine même si, « en principe, les cartes sont claires. Mais la balle est chez le Premier ministre ». La Belgique seule contre tous à bloquer un projet européen ? Il y a près d'un an et demi, c'était à cause des « Wallons » dans l'affaire du Ceta, l'accord de libre-échange UE-Canada. Cette fois, c'est à cause des indépendantistes flamands. Pas facile de monter dans le cockpit... ■

JUREK KUCZKIEWICZ